

## TARIFS DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS SUR LA COMMUNE DE MOUGUERRE

### TARIFS CENTRE DE LOISIRS ET PASSERELLE JEUNESSE :

Quotient familial en euros	Forfait ½ journée	Journée pleine	A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant
<b>0 à 650</b> <i>(Fournir attestation d'aide aux temps libres)</i>	<b>4.77 Euros</b> 4.77 € (2.77 €* participation famille + 2.00€ de la CAF)	<b>7.26 Euros</b> 7.26 € (3.26 €* participation famille + 4.00 € de la CAF)	<b>6.50 Euros</b> 6.50 € (2.50 € participation famille + 4.00 € de la CAF)
<b>651 à 762</b>	<b>5 Euros</b>	<b>9 Euros</b>	<b>7.50 Euros</b>
<b>+ de 762</b>	<b>5 Euros</b>	<b>11.50 Euros</b>	<b>9.50 Euros</b>

*Mini séjour : un supplément de 6 euros par jour sera demandé.*

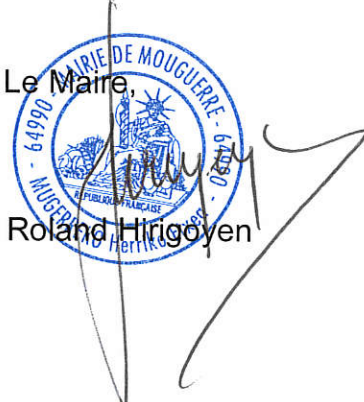
### TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES (ALSH PERISCOLAIRE) :

ACCUEIL DES MATINS ET SOIRS		
NOMBRE D'ENFANT	TARIF UNITE	TARIF FORFAITAIRE MENSUEL*
1 enfant	1€	19€
2 enfants	1€ / enfant	16€ / enfant
3 enfants et plus	1€ / enfant	14€ / enfant

*\* Il s'agit d'un forfait sur 10 mois de fonctionnement. Une dégressivité s'applique ici en fonction du nombre d'enfant.*

### TARIFS LOCAL JEUNES :

- Entrée libre et gratuite sur les heures d'ouverture après versement d'une cotisation annuelle de 8 euros
- Certaines activités types sorties sont payantes en fonction du coût de l'activité : 4 ou 10 euros
- Mini séjour : grille de paiement échelonnée (idem centre de loisirs) en fonction du coût de revient du séjour.

Le Maire,  
  
 Roland Hrigoyen